

JACOBS (*Victor-J.-J.*), Avocat, Fondateur et Administrateur délégué de la Pastorale du Lomami (Antwerpen, 22.8.1881 - Woluwe-St-Pierre, 16.3.1953). Fils de Victor Emmanuel et de Moens Céline; époux de Schmidt, Mary-Catherine.

En 1904, Victor Jacobs obtient à l'Université de Louvain les diplômes de docteur en droit et de licencié en sciences politiques et diplomatiques. Il s'inscrit au Barreau d'Anvers ou il plaide jusqu'en 1911.

Par ses nombreux contacts avec les milieux portuaires et de négoce de la métropole, il s'intéresse très rapidement au Congo Indépendant. Aussi décide-t-il de partir pour le Congo belge en 1911 et ouvre un cabinet d'affaires à Elisabethville. Il devient également avocat conseil de l'Union minière du Haut-Katanga. A l'occasion de nombreux voyages en Afrique du Sud et en Rhodésie, il réalise le devenir du Katanga et dès lors se consacre de façon suivie à l'évolution et au développement de cette région minière.

Déjà en 1917, il entreprend de reconstituer la chambre de commerce d'Elisabethville dont il assurera la présidence. Pour assurer les besoins croissants en vivres d'une région en rapide développement, il créera une importante ferme près d'Elisabethville. Il répondra plus tard aux vœux du Gouvernement général de voir se créer aux Katanga des élevages de ranching, pour assurer l'alimentation carnée des travailleurs. Il est en cela aidé et soutenu par son épouse dont la vocation africaine stimule ses projets et activités.

En 1924, il passe une convention avec le Comité spécial du Katanga, pour une concession de 40 000 ha entre la Lubishi et la Luembe au Lomami le long du tracé de la voie ferrée Elisabethville, Port-Franqui. C'est là qu'il installe la ferme « Sint Walburgis Hoef » en souvenir de la sainte vénérée d'Anvers. Sans confort, en pionniers vivant dans une paillotte, Victor Jacobs et son épouse préparent activement les installations nécessaires pour recevoir dès 1925, le premier contingent de 2 000 bovidés reproducteurs originaires de Rhodésie. Bien que peu préparé par sa profession d'avocat pour l'élevage colonial, il montrera un courage exceptionnel en s'attaquant seul à une entreprise de grande envergure. Grâce à son énergie et sa ténacité et avec le soutien actif de son épouse, il mettra très rapidement en place le futur noyau de la grande entreprise pastorale dont il a rêvé et qu'il mènera à sa réalisation contre vents et marées. Les obstacles les plus divers sont un à un éliminés, mais la trypanosomiase, dont la chimiothérapie naissante est encore peu efficace, allait nécessiter des travaux de débroussaillage et d'assainissement d'une telle ampleur, qu'un particulier puisse y faire face tout seul.

En 1928, V. Jacobs faisait apport de ses concessions, installations et cheptel à une société « La Pastorale du Lomami » fondée avec des amis de la première heure d'Elisabethville, MM. Tach, Larielle, Moyaert confiants dans l'avenir du pays et soucieux d'y contribuer. La société, avec des moyens financiers plus puissants, allait gagner la lutte contre la tsé-tsé et augmenter le cheptel de fondation par de nouvelles importations.

En 1930, le Comité spécial du Katanga participait à la nouvelle société dont le capital était porté à 15 millions et les superficies réservées à l'élevage à 300 000 ha. A cette date il y avait 5 318 têtes de bétail sur la concession et l'avenir s'annonçait sous de meil-

leurs auspices. V. Jacobs rentre en Europe pour prendre la direction de la Pastorale dont il devient l'administrateur délégué. De 1930 à 1940 il fera de nombreuses communications et publications pour faire connaître l'Afrique au sud de l'Equateur, justifier la présence européenne en Afrique, promouvoir le colonat dont il souligne les aspects d'ordre social et économique.

En 1934, la Pastorale du Lomami va fusionner avec un société d'élevage en difficulté, la Lovoi au Lomami, fondée elle aussi par deux Anversois. Si la guerre vient ralentir le développement des élevages par des réquisitions justifiées et augmenter les difficultés de recrutement de personnel, la société, grâce à la diligente autorité de son Administrateur délégué, retrouvera rapidement tout son dynamisme et dès 1948 son cheptel atteint les 30 000 têtes.

En 1950, V. Jacobs peut avec satisfaction passer la main, la société est prospère et un modèle. Nommé président honoraire de la société et membre du comité de direction, V. Jacobs ne cessera jusqu'à sa mort de s'intéresser à la vie de la brillante société qu'il a fondée et d'assurer à la compagnie la continuité de sa longue et précieuse expérience.

Sa courtoisie et sa loyauté lui valurent l'estime de tous ceux qui l'ont connu.

27 janvier 1970.

J. Gillain.